Maison







FAIRE OFFRE

Àpd. 330 000 €















Retrouvez le bien sur notre site!



Votre conseiller We Invest vous accompagne de A à Z dans tous vos projets immobiliers. Collaborer avec une agence immobilière We Invest c'est vous assurer la garantie d'un accompagnement personnalisé et professionnel dans l'achat et/ou dans la vente de votre bien.

Des questions sur votre projet immobilier ? Nous avons les réponses!

We Invest









Sara

Conseillère Immobilière

Caractéristiques

We Invest vous propose une superbe maison 3 façades située dans la commune prisée de Jurbise (Erbisoeul). AUCUN travaux à prévoir, vous pouvez y déposer vos valises.

La maison se compose comme suit :

Au RDC: double salon, salle à manger, nouvelle cuisine équipée Eggo, salle de douche, buanderie et chambre.

Au 1er étage : un espace bureau qui dessert 2 chambres et un wc indépendant.

Au 2ème étage : une chambre et une salle de bain avec douche et baignoire.

La maison possède également une cave isolée par le plafond, un grenier de stockage, un garage de 38m² avec fosse, une réserve à bois, plusieurs annexes libres d'aménagement, une serre de 50m², un espace terrasse et un jardin. Il existe également une servitude de passage sur le chemin latéral.

Equipements techniques : chauffage central au gaz + un feu à bois + un poêle à pellet (cheminées ramonées), production d'eau chaude via boiler sur chaudière + boiler électrique, électricité conforme, compteur bi-horaire, châssis double vitrage avec volets manuels, toiture datant de 2011 isolée en plaque de PIR, citerne d'eau de pluie (non raccordée actuellement), maison raccordée à l'égout public + fosse septique.

PEB de classe: D - Code unique: 20190730005868 - Consommation théorique: 67289 kWh/an - Consommation spécifique: 293 kWh/m².an.

Infos et visites: Sara Jockin au 0470 28 96 83 ou sur sara.jockin@weinvest.be

Informations générales

Type de propriété	Maison
État du bâtiment	Bon
Nombre de façades	3
Nombre d'étages	2

Intérieur

Nombre de pièces	20
Surface habitable	170 m²
Nombre de chambres	4
Nombre de salles de bain	2
Nombre de toilettes	2
Nombre de cuisines	1
Nombre de salles à manger	1
Nombre de bureaux	1
Nombre de buanderies	1
Nombre de greniers	1
Nombre de caves	3

Extérieur

Superficie du terrain	590 m²
Superficie du jardin	387 m²
Orientation du jardin	Nord
Surface de la terrasse	87 m²
Nombre de garages	1

Installations

Raccordement à l'électricité	
Ligne TV	•
Ligne téléphonique	•
Raccordement au gaz	•
Raccordement à l'eau	•
Raccordement aux égouts	•
Fosse septique	•
Réservoir d'eau (L)	

Énergie

Numéro du rapport PEB	20190730005868
Classe énergétique	PEB D
Consommation d'énergie primaire	293 kwh/m².an



Caractéristiques Énergie

Consommation théorique totale d'énergie primaire	67189 kwh/an
Châssis en PVC	•
Chauffage au gaz	•
Double vitrage	•

Finances

Soumis à la TVA	Non
Revenu cadastral	463 €

Photos











Photos















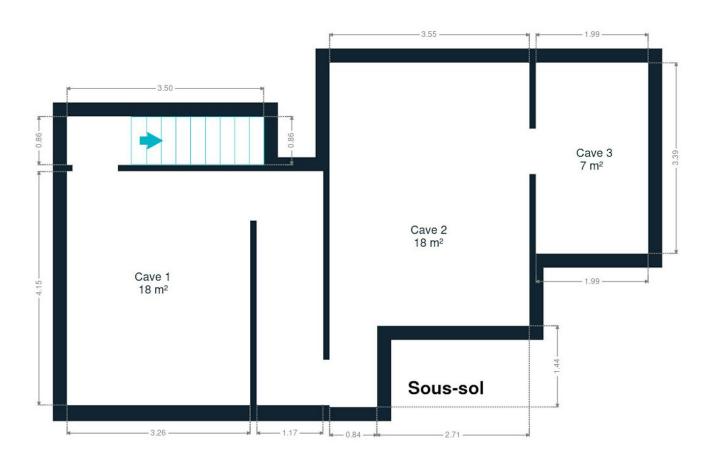




Découvrez toutes les photos du bien sur notre site!





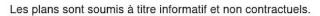


Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.



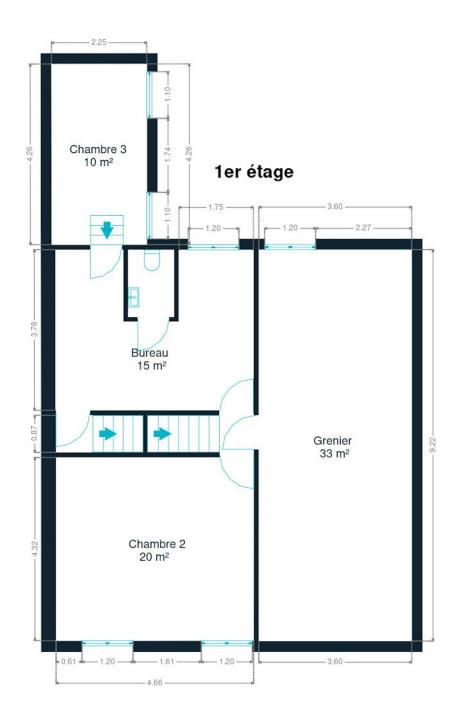








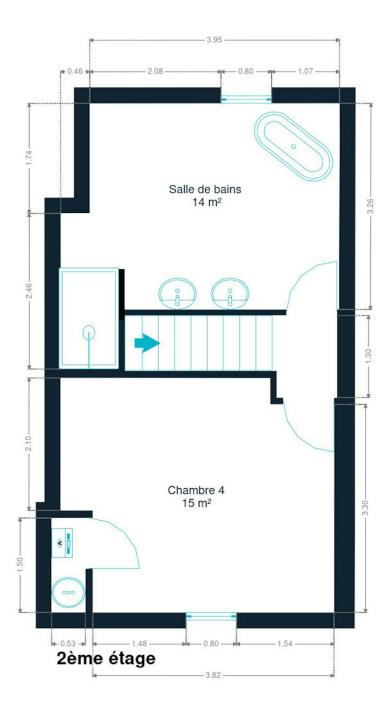
Plan



Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.



Plan



Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.



Nos conseils pour une visite réussie



AVANT LA VISITE



Parcourez attentivement cette **brochure** explicative du bien, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous assurer que vos critères essentiels sont bien cochés. Il est également fortement conseillé de déjà prendre vos dispositions auprès votre banquier afin de connaître votre capacité d'emprunt afin d'être, si nécessaire, réactif.

ů

ENVIRONNEMENT

Le jour J, rendez-vous un peu plus tôt sur place pour vous **familiariser avec le quartier**. Contrôlez la proximité des commerces, transports et services, si c'est important pour vous. N'hésitez pas à **interroger les voisins**, qui n'ont aucun intérêt à vous survendre le quartier et pourront honnêtement répondre à vos questions.

STRUCTURE DU BÂTIMENT



Depuis l'extérieur, vérifiez l'état de la façade, du toit, des châssis et vitrages. À l'intérieur, contrôlez l'état des murs porteurs. Notez qu'une petite fissure n'est pas inquiétante car tous les bâtiments bougent avec les années. En cas d'humidité, veillez à faire la distinction entre celle due à une mauvaise aération et l'humidité structurelle.



AMÉNAGEMENT

Assurez-vous que la taille et l'agencement des pièces soit en adéquation avec vos besoins. Repérez les espaces dédiés rangement et pensez aux **possibilités d'aménagement du sous-sol et du grenier** mais aussi aux équipements disponibles pour votre voiture/vélo.

COMMODITÉS



Lors de la visite, pensez à vérifier la pression de l'eau ainsi que la conformité du système électrique. Contrôlez également la présence suffisante de prises électriques, d'arrivées d'eau (notamment pour la machine à laver) et de connexions internet/téléphone/télévision. Finalement, vérifiez l'isolation acoustique ainsi que la qualité du système de ventilation.



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Prenez connaissances des performances énergétiques et des solutions d'économie d'énergie mises en place. Pour ce faire, le certificat PEB sera votre meilleur allié! Il vous fournira une idée claire sur l'état et l'âge des différents systèmes, du toit, de l'isolation ou encore du type de vitrage. Vous y trouverez aussi de précieuses recommandations.





Il peut être utile d'avoir accès à une série de documents qui vous donneront une idée sur l'historique du bâtiment, comme le **Dossier d'Intervention Ultérieur** qui reprend l'ensemble des travaux effectués par le propriétaire. Un passage par la commune vous permettra de récolter toutes les informations



POUR LES COPROPRIÉTÉS

Si le bien fait partie d'un immeuble à appartements, on parle de copropriété. Il y alors des **charges communes** à payer (fonds de roulement et de réserve). Renseignez-vous sur les frais inclus dans ces charges : uniquement l'entretien des communs ou également certaines provisions pour vos consommations personnelles ? Pour un achat éclairé, demandez les PV des précédentes AG afin de savoir quels travaux sont prévus/à prévoir.



Calculer les frais de votre achat

EN PLUS DU PRIX D'ACHAT

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété, **le prix de vente sera toujours additionné de taxes et frais annexes**, appelés "frais d'achat". Les frais sont composés des droits d'enregistrement, frais de dossier et des frais de notaire liés à l'achat. Il faudra ajouter des frais de notaire liés au crédit hypothécaire si vous financé votre achat avec un crédit.



Le site notaire.be propose un estimateur de frais en ligne, mais vous devrez toujours vous renseigner auprès de votre notaire pour connaître le montant total exact.





Plus d'informations sur l'achat?

Notre blog, rédigé par des experts de l'immobilier, vous aidera à démarrer votre premier achat immobilier du bon pied.

weinvest.be Le blog!

Les étapes d'achat

d'un bien immobilier

1. BUDGET

En fonction de vos revenus et de vos économies (les "fonds propres") la banque va déterminer votre "capacité d'emprunt", c'est à dire le montant maximal du crédit.

3. OFFRE

Une fois le bien de vos rêves trouvé, vous rédigez une offre au propriétaire, qui lui notifie votre intérêt d'acheter à un prix donné et dans des conditions déterminées.

5. FINANCEMENT

Différents types de crédits hypothécaire existent. En négociant auprès de plusieurs banques, vous obtiendrez le crédit le plus avantageux pour votre situation. Une fois l'offre de prêt formelle obtenue, le compromis peut être signé.

7. SIGNATURE COMPROMIS

Une fois le compromis rempli et accepté par les parties, vous le signez chez le notaire du vendeur ou dans votre agence immobilière. La signature se fait en général dans le mois qui suit l'offre.

+ Vous payez une garantie équivalente à 5 ou 10% du prix de vente.

9. SIGNATURE DE L'ACTE

Maximum 4 mois après le compromis a lieu la signature de l'acte, chez votre notaire. C'est le moment où vous recevez les clés et devenez propriétaire.

> + Vous payez le solde, les frais de notaire et les coûts de l'acte.



Vous pouvez entamer vos recherches. Encodez vos critères sur les plateformes immobilières (immoweb, immovlan,...) et/ou les communiquez-les aux agences immobilières locales afin d'être notifié lorsqu'un bien est mis en vente.

4. NÉGOCIATION

Le propriétaire peut accepter votre offre, la refuser voir vous faire une contreproposition (à accepter ou refuser en retour). Une fois les négociations abouties et l'offre contresignée, la vente est scellée.

6. COMPROMIS

Le compromis est le premier contrat formalisant l'engagement de vente. C'est soit le notaire soit l'agence immobilière qui va le rédiger.

8. RECHERCHES NOTARIÉES

Les notaires vont rassembler les documents et effectuer les recherches administratives, hypothécaires et fiscales auprès des administrations concernées. Une fois toutes les informations collectées, la date de signature peut être fixée.

10. TITRE DE PROPRIÉTÉ

Votre notaire transmet l'acte signé au bureau des hypothèques pour y être enregistré. Quelques semaines plus tard, il recevra le titre de propriété portant les cachets de l'administration fiscale, conservera l'original et vous transmettra une copie.

